Chapitre 1. Facteurs contextuels influençant l'environnement numérique au Maroc

Le présent chapitre précise le contexte dans deux domaines : premièrement, le contexte du cadre d'analyse des gouvernements numériques utilisé par l'OCDE et la Revue elle-même. Il fournit des informations sur la manière dont cette revue s'inscrit dans les objectifs généraux du Programme-pays Maroc au sein de l'OCDE. Deuxièmement, il introduit les facteurs contextuels qui influencent l'environnement numérique au Maroc. Il prend en compte à la fois le développement de l'économie numérique du pays et l'état actuel du gouvernement en termes de digitalisation. Un aperçu des performances économiques récentes est fourni, ainsi qu'une discussion sur les défis de la transformation numérique du pays.

Cadre de la Revue du gouvernement numérique de l'OCDE sur le Maroc

En 2014, l'OCDE a mis en place un nouveau mécanisme pour soutenir les économies émergentes dynamiques. Connu sous le nom de programmes pays, ce mécanisme permet à certains pays partenaires de tirer parti de l'expertise et des meilleures pratiques de l'OCDE et de développer leurs capacités pour mener à bien des réformes politiques qui, on l'espère, permettront de renforcer les institutions dans la mise en œuvre des programmes et des services. Le programme permet aux pays d'accéder à des informations et recommandations clés afin de soutenir une croissance forte, inclusive et durable. Ce mécanisme a été conçu pour soutenir les approches régionales dans la mesure où les partenaires des programmes de pays pourraient contribuer à la diffusion des meilleures pratiques et apporter des perspectives politiques de leurs régions. S'appuyant sur des décennies de coopération et dans le cadre de l'initiative MENA-OCDE dans plusieurs domaines politiques et sur la participation progressive du pays aux travaux de l'OCDE, le programme-pays Maroc-OCDE a été approuvé le 12 mars 2015.

Cette Revue du gouvernement numérique de l'OCDE fait partie du programme-pays Maroc-OCDE. La Revue s'appuie sur l'expérience et les connaissances acquises par la Division de la réforme du secteur public de la Direction de la gouvernance publique de l'OCDE grâce à des projets similaires menés ces 15 dernières années dans un certain nombre de pays membres et partenaires de l'OCDE. Il a été mené conformément à la Recommandation de l'OCDE sur les stratégies du gouvernement numérique (ci-après, la « Recommandation de l'OCDE ») adoptée par le Conseil en 2014. La Recommandation de l'OCDE comprend 12 recommandations clés distinctes regroupées en trois axes qui soutiennent l'intégration des décisions sur les technologies numériques dans l'élaboration de stratégies globales pour la modernisation du secteur public et la réforme du secteur public. L'adoption de la Recommandation de l'OCDE aide les gouvernements à tirer le meilleur parti des changements technologiques et des opportunités numériques. Elle favorise une approche pangouvernementale qui reconnaît l'utilisation des technologies en tant qu'agent transversal dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Le Maroc a adopté la Recommandation de l'OCDE en janvier 2015 et a été le premier pays à demander une revue du gouvernement numérique sur la base du cadre d'analyse fourni par la Recommandation de l'OCDE (voir Graphique 1.1).

La Revue tire avantage de la base de connaissances de l'OCDE et de l'échange des meilleures pratiques, visions et stratégies découlant des travaux du Groupe de travail de l'OCDE des hauts fonctionnaires du Gouvernement numérique (E-Leaders). Le Groupe de travail rassemble des directeurs informatiques (DSI) (ou des postes équivalents) et des décideurs du gouvernement numérique afin de discuter et de réfléchir sur la meilleure façon de traiter la transformation numérique du secteur public et de créer des gouvernements plus intelligents, inclusifs, productifs, innovants et réactifs. Le Maroc a pu prendre part aux réunions E-Leaders à Tallinn (2016) et à Lisbonne (2017) et a tiré profit des précieux points de vue d'autres pays membres et économies partenaires de l'OCDE.

La Revue bénéficie également des connaissances contenues dans la Boîte à outils de l'OCDE pour le Gouvernement numérique[1], conçue pour aider les gouvernements à mettre en œuvre la Recommandation de l'OCDE, en fournissant des informations générales sur les politiques, des informations opérationnelles, des bonnes pratiques, de nouvelles tendances et un modèle d'auto-évaluation pour les 12 recommandations clés (voir Encadré 1.1). La boîte à outils du gouvernement numérique est spéciale en ce qu'elle marque la collaboration entre tous les pays du Groupe de travail et met en

évidence des pratiques qui fournissent des exemples concrets de la manière dont la Recommandation de l'OCDE peut être mise en œuvre dans le secteur public. La Boîte à outils est un instrument interactif qui est constamment mis à jour par le Secrétariat ainsi que les pays membres et les économies partenaires de l'OCDE.

Graphique 1.1. Recommandation de l'OCDE sur les stratégies du gouvernement numérique, 2014

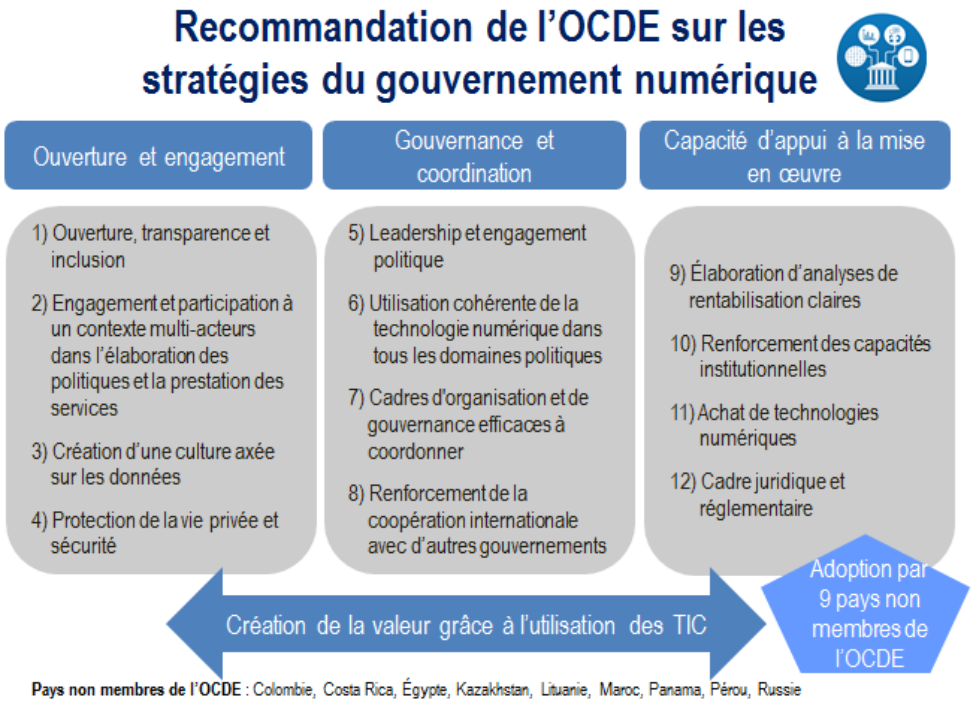

Source : OCDE (2014), « Recommendation of the Council on Digital Government Strategies », OCDE, www.oecd.org/gov/digital-government/recommendation-on-digital-government-strategies.htm.

Encadré 1.1. La boîte à outils du gouvernement numérique de l'OCDE

En 2014, à la demande du Comité de la gouvernance publique, le Secrétariat de l'OCDE a commencé à élaborer une boîte à outils pour soutenir la mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE sur les stratégies du gouvernement numérique. Un projet de boîte à outils a été présenté lors de la réunion des dirigeants en 2015 à Tokyo, au Japon.

La boîte à outils s'articule autour des 12 recommandations clés de la Recommandation de l'OCDE. Elle met en évidence les tendances et problèmes pertinents pour la mise en œuvre de chaque recommandation clé, les indicateurs, les bonnes pratiques, un outil d'auto-évaluation et des références pour une lecture plus approfondie.

« Cette boîte à outils est conçue pour vous aider à mettre en œuvre la Recommandation de l'OCDE sur les stratégies de gouvernement numérique. En comparant les bonnes pratiques entre les pays de l'OCDE, ce site peut guider les décideurs dans l'utilisation des technologies numériques pour encourager l'innovation, la transparence et l'efficacité dans le secteur public. » www.oecd.org/governance/digital-government/toolkit/home/

Les pays membres ont été activement impliqués dans le processus d'élaboration de la boîte à outils du gouvernement numérique, qui est considérée comme une bonne pratique organisationnelle et internationale dans les documents de ce type. Depuis son lancement, les adhérents ont fourni des commentaires pour améliorer continuellement la boîte à outils, aider à identifier les principales tendances et questions et bonnes pratiques, et collaborer avec le Secrétariat de l'OCDE pour élaborer des indicateurs pour suivre la mise en œuvre de la Recommandation de l'OCDE.

La Revue du gouvernement numérique de l'OCDE sur le Maroc aidera le gouvernement du pays à améliorer ses politiques et programmes de gouvernement numérique, en fournissant des recommandations pratiques sur la base des pratiques et des expériences dans les pays de l'OCDE. L'analyse est axée tout particulièrement sur la manière de renforcer l'efficience et l'efficacité de la politique de Gouvernement numérique actuellement en place, en l'associant à une réforme plus large des objectifs et des programmes stratégiques du secteur public. La Revue aidera également le gouvernement du Maroc dans ses efforts pour passer d'une approche de gouvernement électronique à une approche de gouvernement numérique, tracer la voie vers la transformation numérique durable de son secteur public (voir Graphique 1.2).

Graphique 1.2. Transformation numérique dans le secteur public : Du gouvernement électronique au gouvernement numérique

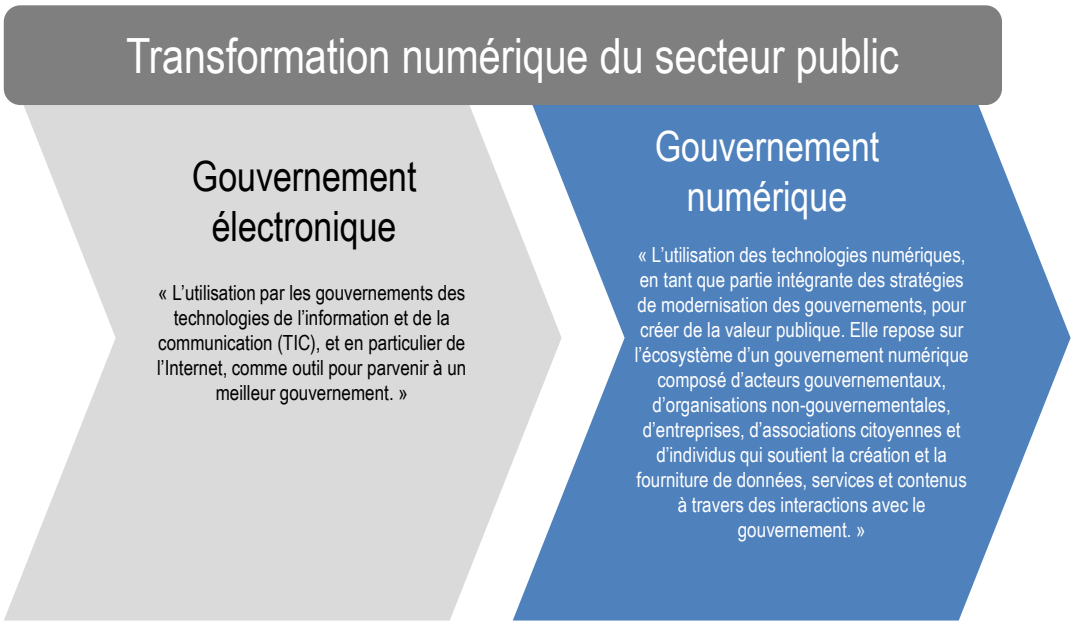

Source : OCDE (2014), « Recommendation of the Council on Digital Government Strategies », OCDE, www.oecd.org/gov/digital-government/recommendation-on-digital-government-strategies.htm.

Dans un contexte d'interactions sociales et de dynamiques sociales qui évoluent rapidement, les gouvernements devraient être en mesure de repenser leur rôle, leur champ d'action et leurs méthodes de travail. Les technologies numériques devraient être considérées dans le processus de conception des politiques comme un catalyseur d'une société en réseau et intégrées dans les programmes de réforme du secteur public, à mesure que les gouvernements établissent de nouvelles façons d'interagir avec les citoyens et les entreprises.

Le cadre d'analyse suivant a été appliqué pour évaluer le niveau de développement du gouvernement numérique dans le secteur public au Maroc. Le cadre d'analyse est axé sur la compréhension du contexte lié au gouvernement numérique du Maroc, la vision politique qui le soutient, les réalisations, les lacunes de mise en œuvre et les chevauchements, et les mesures visant à guider la collecte de preuves pour soutenir et formuler les principales conclusions politiques et recommandations politiques (voir Graphique 1.3).

La revue du gouvernement numérique de l'OCDE sur le Maroc présente les nouveaux thèmes et ainsi que les points faibles identifiés par le Secrétariat de l'OCDE et les pairs examinateurs qui ont mené la revue.

L'une des premières étapes importantes de cette Revue a eu lieu en juin 2016, avec la mission de la revue par les pairs de l'OCDE au Maroc. La mission a impliqué la participation de pairs colombiens et espagnols qui, en collaboration avec le Secrétariat de l'OCDE, ont mené des entretiens avec des acteurs des secteurs public, privé et de la société civile afin d'identifier les opportunités et les défis pour le développement du Gouvernement numérique au Maroc. Une courte deuxième mission d'évaluation par les pairs a eu lieu au cours de la première semaine de septembre 2016 afin d'interroger d'autres acteurs du secteur public.

Graphique 1.3. ***Revue du gouvernement numérique de l'OCDE sur le Maroc :*** **Cadre d'analyse**

Source : Auteur.

En septembre 2016, après avoir reçu les commentaires des homologues internationaux de Colombie et d'Espagne, les conclusions préliminaires de la Revue ont été partagées lors de la réunion du Groupe de travail des hauts fonctionnaires du gouvernement numérique à Tallinn, en Estonie. Des représentants du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique et du Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique, ainsi que du Cabinet du Chef du Gouvernement, ont participé à la rencontre et ont exposé l'expérience marocaine et les priorités en cours pour le développement d'un gouvernement numérique cohérent et durable.

Dans la mesure où elle joue un rôle essentiel dans la méthodologie de la revue, notamment en matière de collecte de renseignements, une enquête a été menée auprès de l'écosystème des acteurs publics du Gouvernement numérique en septembre 2016. L'enquête a fourni de précieux éléments d'information provenant des institutions gouvernementales centrales et locales. Ces éléments ont été utilisés dans la rédaction du présent rapport.

Plusieurs ateliers avec les parties prenantes marocaines ont été organisés. Un atelier technique a eu lieu en juillet 2017, à Rabat. Accompagnant les membres du personnel de l'OCDE, trois pairs du Danemark, du Portugal et de la Suède, ont partagé avec les participants leurs expériences nationales sur des sujets spécifiques : gouvernance,

coordination et cadre institutionnel ; investissements stratégiques dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), analyse coûts/bénéfices et études de viabilité ; outils clés pour une coordination transversale. Les experts internationaux pairs sont des éléments essentiels de la Revue du gouvernement numérique pour fournir au pays étudié une chance d'obtenir des idées et des connaissances de leurs homologues dans d'autres pays. Cela peut également inspirer la future coopération internationale.

Entre août 2017 et février 2018, les projets de chapitres de la Revue du gouvernement numérique de l'OCDE sur le Maroc ont été partagés avec des institutions du secteur public marocain, leur donnant l'occasion de commenter et de discuter des éléments centraux du rapport. Les commentaires reçus ont permis d'enrichir ce rapport.

Un deuxième atelier technique s'est tenu à Rabat en janvier 2018. L'objectif principal était de présenter une première ébauche des « Évaluations et Propositions d'action » issues de cette Revue à un large public de parties prenantes du gouvernement numérique de haut niveau. La réunion était l'occasion de discuter des priorités, des possibilités et des défis du pays. L'atelier technique comportait également deux sections consacrées aux sujets pertinents du gouvernement numérique : la planification stratégique et la gestion cohérente des projets TIC ; et l'identité numérique en tant que catalyseur clé de la transformation numérique du secteur public. Suite à cet atelier, l'OCDE a partagé les propositions de recommandations pour avis et commentaires avec le gouvernement marocain en février 2018. Graphique 1.4 résume le calendrier de la Revue.

Graphique 1.4. Calendrier de la Revue du gouvernement numérique de l'OCDE sur le Maroc

Source : Auteur.

Le contexte marocain

La transformation numérique des économies et des sociétés a un impact significatif sur la transformation numérique du gouvernement et un rôle important à jouer dans celle-ci. Pour comprendre réellement la transformation requise du gouvernement du Maroc, il est fondamental de mieux comprendre l'ensemble du contexte numérique marocain, impliquant un écosystème créé par une convergence des besoins, des technologies et des infrastructures, des contextes et des priorités des secteurs privé et public. Pour cette raison, il est utile d'analyser où se situe le Maroc dans son ensemble, ainsi que le contexte qui permet à l'économie numérique dans le pays d'exister comme aujourd'hui, et de retracer comment cette maturité numérique a été atteinte, avant de se pencher sur le passage du gouvernement marocain du gouvernement électronique au gouvernement numérique.

Bref aperçu socio-économique du Maroc

Avec une population de 34,8 millions d'habitants, le Maroc se classe au cinquième rang des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) en termes de population. Il convient de mentionner que le Maroc est devenu, au cours de la dernière moitié du XXe siècle, l'un des principaux pays d'émigration au monde, avec une estimation de la diaspora marocaine mondiale d'environ 4 millions d'habitants.

Le Maroc vise à devenir un important centre industriel au niveau de l'Afrique. Le pays est sur le point de devenir la porte d'entrée vers les marchés africains à croissance rapide. En 2010, Casablanca Finance City a été créée en tant que centre financier pour faciliter les affaires non seulement au Maroc mais aussi sur le continent africain. Situé à seulement 14 kilomètres de l'Europe, le Maroc a pour principal partenaire commercial l'Union européenne. En 2017, le Maroc a réintégré l'Union Africaine. Cette année a été également marquée par une tournée du Roi dans plusieurs pays africains, à savoir la Tanzanie, le Rwanda, l'Éthiopie, Madagascar et le Nigeria (OCDE, 2017a).

Tableau 1.1 décrit les principaux indicateurs économiques du Maroc.

Tableau 1.1. Principaux indicateurs économiques du Maroc

Population (millions, 2014)	33 848	**PIB** (en millions de dollars US)	100,36 dollars US
Taux de chômage	9,4 % (2016)	**PIB par habitant** (USD, parité de pouvoir d'achat [PPP], constant 2011 international)	7 146 ()
Ratio emploi-population (15 ans et plus, %, 2015)	43 %	**Croissance réelle du PIB** (%, 2015)	4,5
Indice de Gini (2014)	40	**Solde du budget** (% du PIB, 2016)	-4,3%
Population en dessous du seuil de pauvreté national (%)	4,8	**Balance courante** (% du PIB, 2015)	-1,9

Source : OCDE (2017b), *Examen multidimensionnel du Maroc : Volume 1. Évaluation initiale*, Les voies de développement, OCDE.

Le solde budgétaire est négatif, ce qui dénote un déficit des dépenses publiques par rapport aux recettes. La balance courante, indicateur important de la santé économique, est le solde des échanges commerciaux du pays. Dans le cas du Maroc, elle indique un déficit, ce qui signifie que le pays est un emprunteur net auprès des pays du reste du

monde. Cependant, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur le plus important de la santé économique et, comme le montre le tableau ci-dessus, est positif, ce qui signifie que l'économie est en expansion. Le ratio emploi-population est également positif, ce qui, combiné au taux de chômage, indique qu'une proportion élevée de la population en âge de travailler est employée. Il indique également des effets positifs généraux sur le PIB du Maroc. Bien qu'il y ait des zones déficitaires, dans l'ensemble, le pays se montre en phase avec les objectifs gouvernementaux d'accroissement de l'activité économique.

L'indice de Gini mesure la mesure dans laquelle la distribution des revenus (ou, dans certains cas, des dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages d'une économie s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Un indice de 0 représentera une égalité parfaite. A 39,4, le Maroc ne semble pas être trop loin de 0 au niveau national. Cet aspect sera discuté à nouveau au chapitre 4 du présent Revue.

Jeter les bases d'une économie numérique

Alors que les gouvernements du monde entier se débattent avec la transformation numérique du secteur public, il est important de noter que dans de nombreux cas, les administrations publiques tentent d'adapter leurs approches de gestion et de service à une économie numérique depuis longtemps. Un Gouvernement numérique est nécessaire pour répondre de manière appropriée aux besoins d'une économie et d'une société numériques. D'une part, le gouvernement du Maroc a fourni les éléments fondamentaux (par exemple par des lois et des règlements) pour que l'économie numérique s'implante, et d'autre part, il est évident que de nouvelles avancées doivent être réalisées par rapport au développement du gouvernement numérique au Maroc pour que l'économie numérique se développe. Le secteur public doit s'adapter aux développements et normes internationales.

Le plan Émergence du Maroc, lancé en 2005, était une stratégie industrielle nationale axée sur le développement de nouvelles industries au Maroc. Il s'est concentré sur le développement de sept secteurs clés : l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, la transformation des produits de la mer, l'agroalimentaire, le textile et la délocalisation. Il a ensuite été suivi par le Pacte national pour l'émergence industrielle. Ces plans nationaux ont contribué à façonner l'économie marocaine. Les exportations du secteur automobile, par exemple, ont augmenté de 26,2 % en 2015, ce qui en fait le principal secteur d'exportation du pays ; les exportations ont également progressé dans les secteurs de l'électronique (+26 %) et de l'aéronautique (+1,8 %) (OCDE, 2017a). La stratégie nationale actuelle est le Plan d'Accélération Industrielle[2] qui promeut dix mesures pour accélérer la transformation industrielle au Maroc. Ces mesures clés sont regroupées en trois classes : des écosystèmes industriels pour une industrie plus intégrée, des outils de support adaptés à la base industrielle et un positionnement international renforcé. Les gouvernements peuvent façonner l'économie en créant un environnement réglementaire propice à la création ou au démarrage d'une entreprise dans le pays. Le Maroc se classe au 69e rang des classements Doing Business (voir Graphique 1.5), ce qui le place en tête de nombreux pays de la région MENA.

Graphique 1.5. Classements Doing Business (2017), économies sélectionnées

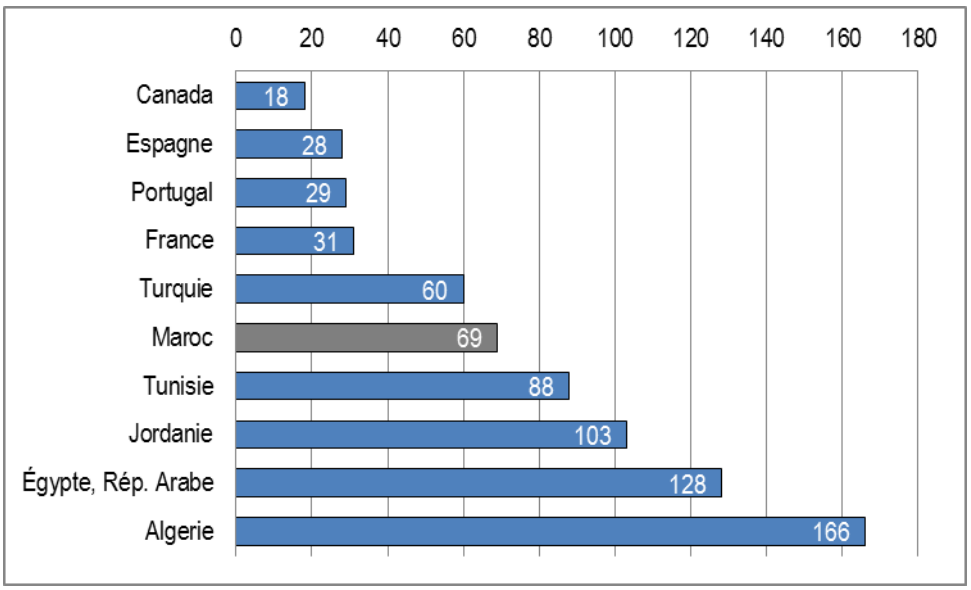

Source : Banque mondiale (2017), Doing Business (base de données), www.doingbusiness.org/rankings (consulté le 28 mars 2018).

L'accent mis par le Maroc sur les politiques gouvernementales visant à promouvoir les secteurs de la technologie et de la communication stimule la croissance dans l'ensemble de l'économie. Depuis les années 1990, le Maroc est l'un des pionniers de l'Afrique dans l'utilisation des TIC pour stimuler le développement social et économique. En fait, depuis lors, et compte tenu de l'attention croissante que ce sujet revêt pour les secteurs publics du monde entier, le gouvernement du Maroc a déployé des efforts considérables pour intégrer correctement les TIC dans son programme de développement. La réforme du secteur public était naturellement l'un des domaines qui pourrait le mieux bénéficier de cette intégration. Bon nombre des structures existantes dans le gouvernement aujourd'hui sont le résultat de larges changements constitutionnels qui ont eu lieu dans la réforme du secteur public en 2011. En plus de mettre en œuvre les politiques et les règlements, le gouvernement doit également surveiller l'adoption et l'utilisation des TIC dans le pays. Reconnaître et surveiller les tendances permettra au gouvernement de comprendre également où se trouve le plus grand besoin en termes de gouvernance des TIC. Par exemple, dans les pays de l'OCDE, les prix des connexions à large bande fixe varient peu ; cependant, les prix des services mobiles ont nettement baissé entre 2012 et 2014 (OCDE, 2017b). Les taux d'utilisation d'Internet au Maroc ont également montré une croissance régulière (voir Graphique 1.6), passant de 33 % de la population totale en 2008 à près de 60 % en 2016. L'utilisation d'Internet par les citoyens marocains est constamment restée supérieure à la moyenne au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Néanmoins, il est inférieur d'environ 20 % à la moyenne de l'OCDE, ce qui démontre le potentiel d'amélioration significatif du Maroc en matière de digitalisation et d'inclusion numérique dans les années à venir.

Graphique 1.6. Pourcentage de la population utilisant Internet, 2008-16

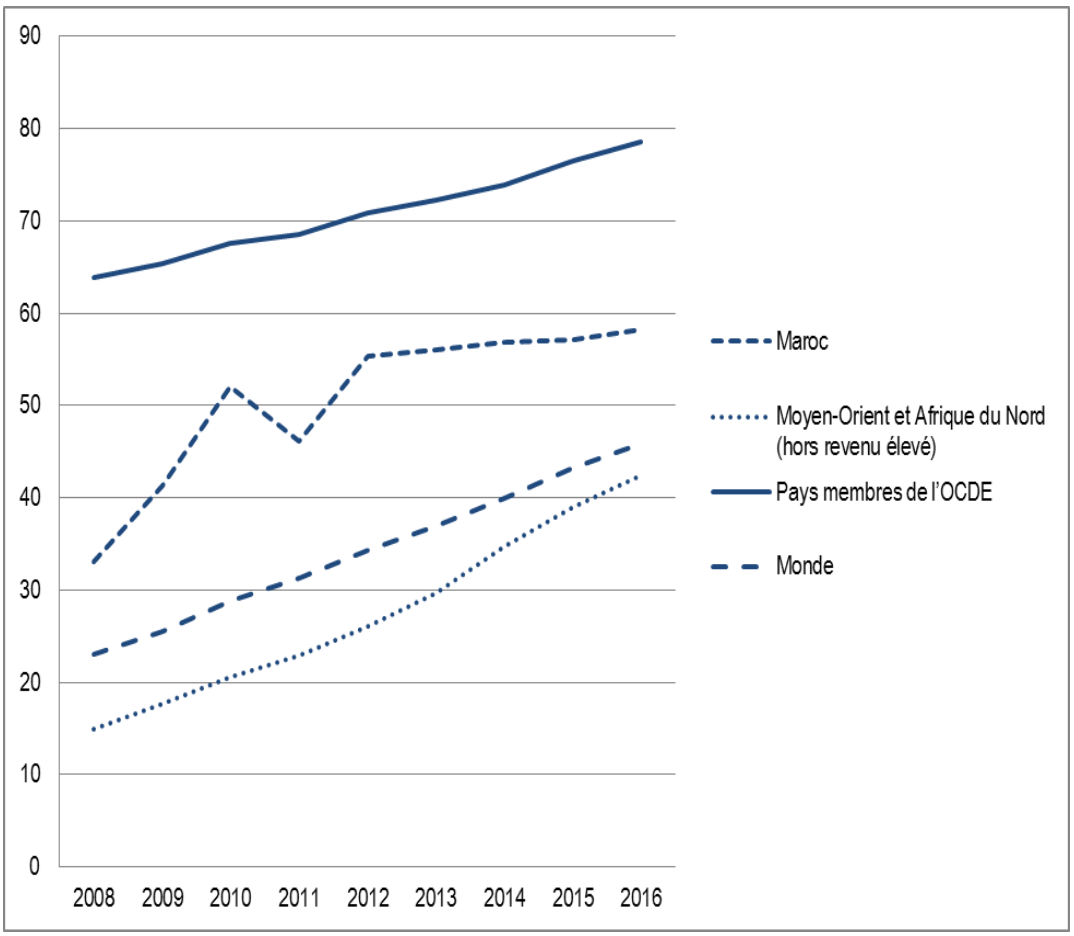

Source : Union internationale des télécommunications, World Telecommunication/ICT Development Report and database, disponible sur Banque mondiale (n.d.), « DataBank, Indicateur du développement dans le monde », http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators (consulté le 22 février 2018).

Le Maroc a déjà facilité et encouragé la transformation et l'innovation dans l'économie numérique de plusieurs manières. Le Rapport de l'UNESCO sur la science : vers 2030 indique que par le biais du Fonds national de soutien à la recherche scientifique et au développement technologique (2001), le gouvernement a incité les entreprises marocaines à soutenir la recherche dans leur secteur d'activité. Le rapport indique que « les opérateurs télécoms marocains ont été persuadés de céder 0,25 % de leur chiffre d'affaires ; aujourd'hui, ils financent environ 80 % de l'ensemble des projets de recherche publique en télécommunications soutenus par ce fonds (Moneef, 2015). D'autres innovations ont été constatées dans le partenariat public-privé qui a établi des technopôles à Tanger, Casablanca et Rabat.[3] Ils accueillent des start-ups et des petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'information et les TIC, les technologies vertes et l'industrie culturelle.

Un autre exemple des efforts déployés par le gouvernement pour favoriser le développement a été la création de l'Agence pour le développement digital. L'agence mettra en œuvre la stratégie de développement des investissements dans l'économie

numérique (*Maroc Digital 2020*) et fournira une plateforme pour le développement de l'économie numérique (voir chapitre 2).

Comme de nombreux marchés émergents dans la région MENA au cours des cinq dernières années, le Maroc a connu une forte augmentation de l'utilisation de la téléphonie mobile, qui a plafonné depuis 2014. À l'échelle mondiale, cette augmentation rapide est supérieure aux moyennes mondiales et des pays de l'OCDE (voir Graphique 1.7). Le secteur des télécommunications au Maroc a connu une croissance substantielle après la privatisation de l'Office national des postes et télécommunications en 1998 (Wellenius, Rossotto et Lewin, 2004). Avec l'arrivée de nouveaux opérateurs, le Maroc a enregistré une augmentation rapide des abonnés à la téléphonie mobile et une augmentation de la consommation de services voix et données. Malgré le potentiel du secteur, la croissance des revenus des utilisateurs a ralenti au cours des dernières années en raison de la concurrence féroce des prix entre les principaux fournisseurs. Les opérateurs à la recherche de nouveaux tremplins pour la croissance explorent donc une poussée de capital vers les offres de données (Oxford Business Group, 2016). Cette augmentation montre la maturité dans l'utilisation des TIC au Maroc et son évolution vers une société en réseau.

Graphique 1.7. Abonnements à la téléphonie mobile (pour 100 personnes)

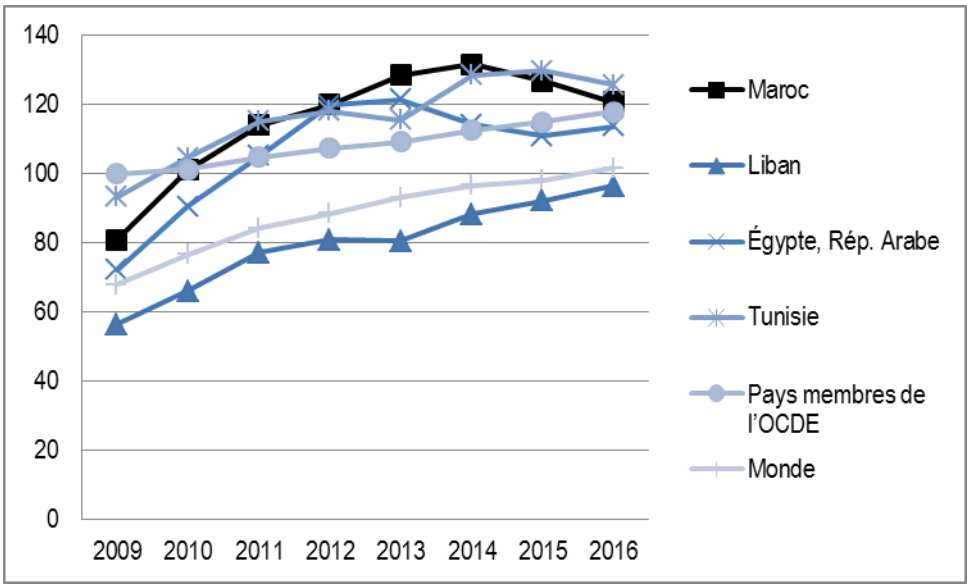

Source : Union internationale des télécommunications, *World Telecommunication/ICT Development Report* and database, disponible sur Banque mondiale (n.d.), « DataBank, Indicateur du développement dans le monde », http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=MAR# (consulté le15 octobre 2017).

La voie du Maroc vers le gouvernement numérique

Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans la mise en place des conditions nécessaires à la transformation numérique du secteur public, de l'économie et de la société dans son ensemble. Comme souligné précédemment dans ce chapitre, compte tenu des changements rapides de l'économie et de la société en termes de transformation numérique, le gouvernement du Maroc doit s'adapter et relever le défi que ces changements apportent en termes de politique publique et de prestation de services.

L'une des principales préoccupations du Maroc est de savoir si le gouvernement est bien positionné pour développer un écosystème de TIC capable de tirer parti de l'interconnexion numérique de ses citoyens. Conformément à la Recommandation de l'OCDE sur les stratégies de gouvernement numérique, l'utilisation des technologies numériques fait partie intégrante des stratégies de modernisation des gouvernements. Le gouvernement devra créer un écosystème où co-développement et co-création de politiques numériques peuvent avoir lieu avec ses citoyens très passionnés par les technologies numériques. L'indice de développement des Nations Unies reflète l'engagement du gouvernement marocain à améliorer la modernisation numérique de ses services publics, comme indiqué dans Graphique 1.8. À partir de 2016, le Maroc occupe la 4e place au niveau du continent africain, juste après l'île Maurice, la Tunisie et l'Afrique du Sud (Nations Unies, 2016).

Graphique 1.8. Les positions du Maroc dans l'indice de développement du gouvernement électronique des Nations Unies, 2010-16

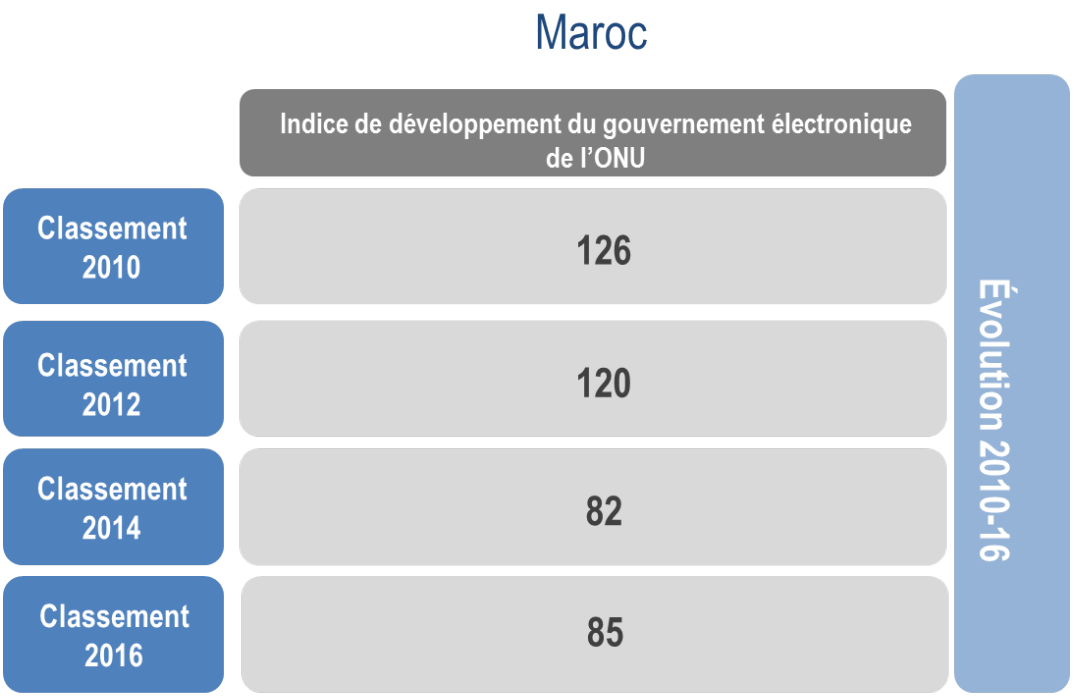

Source : Nations Unies (2016), *UN E-Government Knowledge Database*, https://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Data/Compare-Countries.

Alors que le Maroc adopte de nouvelles politiques et stratégies ouvertes pour accroître la prospérité économique et se positionner comme une plaque tournante majeure dans l'ensemble de l'Afrique, le gouvernement concentre son attention sur la transformation numérique du secteur public. Une approche globale de la transformation numérique, qui sera explorée dans les chapitres suivants, doit faire l'objet d'une attention particulière pour répondre aux besoins et aux demandes de l'économie émergente et du secteur privé du pays.

Notes

1. La « Boîte à outils de l'OCDE pour le Gouvernement numérique » est disponible à l'adresse www.oecd.org/governance/digital-government/toolkit/.
2. Pour plus d'informations, voir www.mcinet.gov.ma/en/content/industrial-acceleration-plan-2014-2020.
3. Pour plus d'informations, voir www.technopark.ma/s/login/?language=fr&startURL=%2Fs%2F&ec=302.

Bibliographie

Banque mondiale (2017), *Doing Business 2016*, Banque mondiale, Washington, DC, www.doingbusiness.org/rankings.

Banque mondiale (n.d.), « DataBank, Indicateur du développement dans le monde », http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=MAR# (consulté le15 octobre 2017).

de Haas, Hein (2014), "Morocco: Setting the stage for becoming a migration transition country?", Migration Policy Institute, www.migrationpolicy.org/article/morocco-setting-stage-becoming-migration-transition-country (consulté le 19 octobre 2017).

Moneef, R. et al. (2015), « Les États arabes », dans *Rapport de l'UNESCO sur la Science : Vers 2030,* Chapitre 17, UNESCO, Paris, https://en.unesco.org/sites/default/files/usr15_the_arab_states.pdf.

OCDE (2017a), « Maroc », Note de pays concernant les Perspectives économiques en Afrique, Centre de développement de l'OCDE, Paris,www.africaneconomicoutlook.org/en/country-notes/morocco.

OCDE (2017b), *Examen multidimensionnel du Maroc : Volume 1. Évaluation initiale*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264274945-fr.

Oxford Business Group (2016), "Telecoms & IT", dans *Morocco 2016*, Oxford Business Group,www.oxfordbusinessgroup.com/morocco-2016/telecoms-it.

Nations Unies (2016), *UN E-Government Knowledge Database,* Nations Unies, https://publicadministration.un.org/egovkb/en-us/Data/Compare-Countries.

Wellenius, Bjorn, Carlo Maria Rossotto, Anat Lewin (2004), *Morocco : Developing competition in telecommunications*, Banque mondiale, Washington, DC, http://documents.worldbank.org/curated/en/916791468120547643/Morocco-Developing-competitiion-in-telecommunications.

Lectures complémentaires

BAD (2007), « Royaume du Maroc, Document de stratégie pays 2007-2011 », Banque africaine de développement, Abidjan, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/ADB-BD-WP-2007-17-EN-MOROCCO-2007-11-CSP.PDF.

Données ouvertes de la Banque mondiale (2017), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), https://data.worldbank.org/.

OCDE (2017), *Benchmarking Digital Government Strategies in MENA Countries,* Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264268012-en.

OCDE (2017), *Perspectives de l'économie numérique de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/9789264276284-en.

OCDE (2013), « Un cadre pour l'établissement des programmes-pays », Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, www.oecd.org/mcm/C-MIN(2013)12-ENG.pdf.

Extrait de :

Digital Government Review of Morocco

Laying the Foundations for the Digital Transformation of the Public Sector in Morocco

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/9789264298729-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Facteurs contextuels influençant l'environnement numérique au Maroc », dans *Digital Government Review of Morocco : Laying the Foundations for the Digital Transformation of the Public Sector in Morocco*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/9789264299917-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.